

LA DIRECTION ROMPT LE SILENCE ET ACCEPTE LE DIALOGUE SOCIAL AVEC LA CGSP/ACOD



Le conflit social actuel au sein des chemins de fer belges trouve son origine dans l'échec du dialogue social au cours des derniers mois, avant même l'été 2023.

La CGSP/ACOD a toujours exprimé ses préoccupations en matière de bien-être du personnel, d'emploi, de recrutement statutaire et de service qualitatif mais aussi réalisable aux voyageurs. Les cheminots n'étaient pas en grève pour obtenir une augmentation de salaire ou des primes. Ils exigeaient des conditions de travail réalistes et acceptables afin de garantir la qualité et la durabilité des chemins de fer belges en tant que service public.

Face à cette situation, nous avons lancé à deux reprises la procédure d'alerte pour donner toutes ses chances au dialogue social. Par la suite, deux réunions de conciliation ont eu lieu les 18 et 24 octobre, au cours desquelles nous avons dû constater la persistance du blocage. Cela nous a contraints à déposer un préavis de grève. Celui-ci a été mis en œuvre par deux actions de grève de 48 heures : les 7 et 8 novembre et les 6 et 7 décembre 2023. Malgré l'élaboration commune de ce plan d'action, ACV/CSC Transcom a décidé d'abandonner l'action prévue en décembre. Cette dernière action a confirmé la volonté des cheminots de faire entendre sa voix.



Malgré le succès des actions de novembre et décembre, aucune initiative n'a été entreprise par la direction afin de restaurer les bases du dialogue social.

En conséquence, nous avons décidé d'organiser une conférence de presse le 4 janvier afin de clarifier la situation. A cette occasion, nous avons annoncé le dépôt d'un éventuel nouveau préavis de grève s'il n'y avait pas de volonté exprimée quant à la relance de l'indispensable concertation sociale.

Nous avons rappelé à la direction nos priorités et exigences sur la base de trois thèmes :

1) La productivité et les réorganisations

Etablir un recensement des mesures de productivité, avec définition objective des économies de coût estimées, (frais énergie, consultance,), à considérer globalement.

Cette réflexion intégrera les réorganisations internes, notamment :

- le dossier « présence en gare » : nombre d'agents déployés, statutarisation des emplois, zones de travail et mobilité des agents
- le personnel d'accompagnement : vente à bord des trains, rôle des brigades TICO et Securail
- organisation du travail dans les ateliers dans le cadre du projet PACT 32
- charges de travail dans la filière « Infrastructure Voies »
- conditions de travail dans les cabines de signalisation
- suivi permanent de l'évolution de la situation des jours en retard à Infrabel et à la SNCB

2) L'emploi et les recrutements

Renforcement des dispositions favorisant les recrutements, dans la perspective de stabiliser et consolider la situation actuelle.

Définition objective des métiers opérationnels pour lesquels nous soutenons l'emploi statutaire.

Maintien d'un quota d'emplois statutaires et non-statutaires (90/10)

Réflexion sur la politique de recrutement et les mesures pour maintenir un niveau élevé d'engagements

3) Dialogue social et bien-être au travail

La CGSP /ACOD insiste pour, compte tenu de ce qui précède, que la concertation sociale constitue une priorité absolue et s'organise sur des bases équilibrées et robustes.

A ce sujet, la politique du bien-être doit pouvoir être évaluée afin d'être renforcée.

Dès lors, une attention particulière sera accordée à l'évolution de l'absentéisme, la remise au travail et la prévention des burn-out.

Nous avons appelé à la négociation sur tous ces points au sein d'organes paritaires ou de groupes de travail ad hoc.

La direction a écouté nos arguments et a proposé un calendrier de négociations.

 Nous avons accepté cette initiative.



Nous avons rappelé à la direction le signal fort envoyé par les cheminots lors des actions de novembre et décembre. La CGSP/ACOD demande qu'il en soit tenu compte et que nous soyons respectés en tant que syndicat dans ce sens.

Dans ces conditions, la CGSP/ACOD suspend son plan d'actions prévu pour la fin du mois de janvier et participera à toutes les initiatives visant à restaurer le dialogue social.



Toutefois, nous soulignons que cela ne peut en aucun cas être considéré comme une éventuelle approbation des points de discussion actuels.

La CGSP/ACOD est déterminée à faire aboutir ses revendications.